



DSAC

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

FORMULAIRE DE REDEVANCES - EXAMENS AERONAUTIQUES THEORIQUES PRIVES
(Arrêté du 28 décembre 2005 modifié)

→ L'inscription à un examen théorique est subordonnée au paiement de la redevance correspondante. Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé à un candidat inscrit à un théorique et qui ne se présenterait pas.

JE SOUSSIGNE(E)

Veillez compléter en MAJUSCULES (sauf l'adresse courriel)			
Nom de famille	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme		
Nom d'usage			
Prénoms			
Date de naissance	/ /	Lieu de naissance	Nationalité
Adresse	N°	Bat	Rue
	Code postal		Ville
Pays			
Courriel			
Téléphone			

ATTESTE AVOIR SOLLICITE L'ACTE ADMINISTRATIF SUIVANT SOUMIS A REDEVANCE :

<u>INSCRIPTION A LA SESSION DU</u> / / 20		Tarif
Cocher les cases appropriées		
Chaque inscription ou réinscription est soumise à redevance.	<input type="checkbox"/> BB <input type="checkbox"/> ULM <input type="checkbox"/> IULM	30 €
Jar FCL, délai fixe de réussite : 18 mois fin de mois à compter de la 1 ^{ère} présentation.	Examens JAR FCL <input type="checkbox"/> PPL/A <input type="checkbox"/> PPL/H - 5 épreuves <input type="checkbox"/> Différentiel PPL/A - 2 épreuves <input type="checkbox"/> Différentiel PPL/H - 2 épreuves	60 €
PART FCL, conditions de réussite : 4 tentatives par épreuve et 6 présentations aux sessions dans un délai fixe de 18 mois fin de mois à compter de la date de la 1 ^{ère} présentation.	Examens AIRCREW PART FCL <input type="checkbox"/> PPL/A <input type="checkbox"/> PPL/H <input type="checkbox"/> LAPL/A 2 épreuves	
Chaque inscription ou réinscription est soumise à redevance.	Epreuves spécifiques PART FCL (ex-différentiels) <input type="checkbox"/> Spécifique PPL/A - 1 épreuve <input type="checkbox"/> Spécifique PPL/H - 1 épreuve <input type="checkbox"/> Spécifique LAPL/A - 1 épreuve	60 €

Paie ment :

Par chèque libellé à l'ordre du [Régisseur d'avances et de recettes de la DSAC/SE](#)

Exonération du paiement

En application de l'article R. 611-4-VI du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription une attestation datant de moins d'un mois, délivrée, tamponnée, signée par le Pôle Emploi et précisant la catégorie de demandeur d'emploi. Prévoyez un délai suffisant pour son obtention car son absence entraînerait pour vous le paiement de la redevance.

Date et signature du /de la candidat/e, et pour les mineurs/es, des parents ou du/de la tuteur/trice légal/e :/...../20....

Cadre réservé à l'administration		
reçu le / /20	chèque bancaire (postal) n°	la somme de.....€
reçu le / /20	paiement en espèces <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	la somme de.....€
Tampon du service		